

La mini-entreprise va souffler sa première bougie

Au collège Fernand-Léger, cinq élèves ont profité de l'année pour lancer leur mini-entreprise. En autonomie, ils ont découvert le monde de l'entreprise.

Le projet

Cinq élèves de 3^e du collège Fernand-Léger de Livarot-Pays-d'Auge ont lancé Candy-Candele, une fabrique de bougie en octobre dernier. Dans ce projet, ils ont été encadrés par Julien Soret, leur professeur de mathématiques. Ils se sont réunis le mardi et le jeudi midi puis quasiment chaque jour quand l'affaire a pris de l'importance.

Dans leur démarche, ils ont été soutenus par la structure Entreprendre pour apprendre (EPA) et le Crédit agricole Normandie qui est partenaire. « **En début d'année, nous avons rédigé un CV et nous avons eu un entretien avec la directrice de la banque de Livarot où nous avons pu ouvrir un compte** », précise Killian promu président-directeur général avec Tyméo. « **Nous voulions un produit qui serve. Nous avons testé nos idées auprès des autres collégiens. Le résultat a été très serré mais la bougie l'a emporté face à la coque de téléphone** », indique Héryne, responsable de l'aspect commercial.

En charge de la production, Lilian détaille le mode de fabrication des bougies, de la paraffine, du colorant et bien sûr la mèche. Trois modèles ont ainsi vu le jour : rose pour le malabar-fraise, rouge pour la pomme d'amour et jaune-marron pour la bougie au parfum caramel. « **Nous avons reçu le soutien des professeurs de sciences** », tient à préciser Erwan, plutôt tourné vers les ressources humaines.

100 à 150 bougies vendues par an

Le grand rendez-vous pour les entrepreneurs en herbe a été la Foire internationale de Rouen (Seine-Maritime), le 31 mars dernier. « **Dans l'une des ailes, trente mini-entreprises ont été présentées au public. C'est quelque chose qui gagne de l'importance chaque année** », souligne Julien Soret.

L'occasion de constater que la concurrence était rude même si, ce jour-là, les cinq collégiens ont vendu leurs 19 premières bougies. Salons des loisirs créatifs, marché de

Lisieux, brocantes se sont succédé. « **Cela nous a appris à vendre. Ce n'est pas évident, il faut aller vers les gens** », confie Erwan.

L'heure est au bilan en cette fin d'année scolaire. Candy-Candele aura vendu entre 100 et 150 bougies par an. Côté comptabilité, la mini-entreprise pourrait dégager une somme entre 200 et 500 €. « **20 % des bénéfices seront donnés à la Croix-Rouge et le reste servira pour un projet** », annonce Héryne. Leur avenir, ils le voient dans l'aide à la personne, les sciences, le développement durable mais cette expérience sera sans nul doute bénéfique. Quant au professeur de mathématiques Julien Soret, il compte repartir en septembre pour une nouvelle aventure de mini-entreprise. « **Je tiendrai compte de ce qui n'a pas fonctionné.** »



Les cinq collégiens présentent les différents modèles de bougies qu'ils ont produits durant l'année scolaire. Ouest-France